

COMPTE RENDU DE LECTURE du Conseil Municipal du mardi 7 janvier 2020

Après validation du compte-rendu succinct du conseil précédent, les conseillers ont délibéré :

- **Favorablement** pour autoriser Monsieur Le Maire à lancer les demandes de subventions (DETR DSIL ADEME) sur la base du devis de 224 073.04€ HT présenté par SG architecture, et à signer tout document s'y rapportant.
- **Favorablement** pour autoriser Monsieur Le Maire à signer les dépenses d'investissement dans la limite de 84 589.78 €
- **Favorablement** à la signature avec le département d'une convention « téléassistance calvados »